

LA ROCHE MA VILLE

#LAROCHEAUOEUR

**BULLETIN MUNICIPAL
JUIN 2024**



LE COIN DES INFOS OFFICIELLES

LE POINT ADMINISTRATIF



SOMMAIRE

LES INFOS OFFICIELLES _ p.1 à p.8

Infos pratiques, état civil, recrutements et tribunes d'expression politique.

BUDGET _____ p.9 à p.12

Présentation des orientations budgétaires votées pour 2024.

CE QU'IL FAUT SAVOIR _____ p.13 à p.24

Le point sur l'actualité de notre territoire : déplacement du marché, rencontres de quartiers, intramuros, calendrier évènementiel... tout ce qu'il faut savoir !

J'AIME MA VILLE _____ p.25

Concours : les Rochois(es) ont du talent !

DOSSIER _____ p.26 à p.30

Mise en place de l'expérimentation du nouveau plan de circulation. Découvrez l'ensemble des aménagements prévus.

VOTRE BULLETIN DEVIENT ACCESSIBLE !

Pour faciliter la lecture du bulletin municipal à tous les publics, ce numéro a été « vocalisé ». Vous pouvez écouter l'ensemble de votre magazine en scannant ce QR Code :



L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Rochoises, Chers Rochois,

L'été revient et avec lui, le plaisir de voir s'animer les terrasses de notre centre-ville. Cela favorise **les rencontres et la convivialité**, si importantes dans l'ADN de La Roche ! Souvent, les projets municipaux sont au cœur des discussions et ce nouveau bulletin municipal est l'occasion de vous présenter un bilan des actions conduites et de celles à venir.

En premier lieu, nous fêtons déjà les six mois d'existence du **Centre de Santé du Foron**. Ce lieu, espéré depuis de nombreuses années, est désormais en activité avec quatre médecins généralistes à votre service... en attendant de nouveaux recrutements à venir. Certains d'entre vous ont sans doute déjà eu l'occasion de le visiter et de s'y faire soigner. C'est une réussite majeure dont nous sommes fiers et qui participe au bien-être de tous.

Notre traditionnel **marché du jeudi matin** a quant à lui fait son retour en cœur de ville, à proximité des commerçants. Cela lui apporte un supplément d'âme, nous replongeant ainsi dans l'esprit village, qui pouvait faire défaut. Là aussi, c'est une réussite qui mérite d'être saluée.

Et puis, d'ici quelques semaines, un autre changement majeur va se produire. Nous engageons une véritable révolution du **plan de circulation** dans l'objectif de **fluidifier les déplacements de chacun : piétons, vélos et automobilistes**. Vous trouverez dans le dossier central de ce magazine toutes les informations nécessaires. Vos habitudes seront bouleversées et je vous demande, par avance, la plus grande compréhension.

Enfin, l'été c'est bien sûr la **saison des festivités** et des animations, très nombreuses à La Roche ! Nous aurons, je n'en doute pas, plaisir à nous y rencontrer et partager de bons moments autour d'un verre. Je remercie l'ensemble des associations et des bénévoles qui rendent tout cela possible sans compter leur temps. Je vous encourage à les rejoindre, car c'est aussi comme ça que se tisse le lien social indispensable à la vie de notre commune.

À toutes et tous, un très bel été !

*Notre Maire,
Pierre-André Ducimetière*

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES : BIENVENUS !

GREINER Eliott	4 septembre	DORY Lou	16 octobre	REICHMUTH Marcel	2 décembre
FROSSARD Lucie	6 septembre	BARANGER CHEVAILLER Léa		LETERTRE PETIT Anouk	
ROY Agathe	6 septembre		20 octobre		4 décembre
NAVILLE WATTEBLEB Lynn		EPAILLARD GRU Anouk	21 octobre	NGUYEN Allan	4 décembre
	9 septembre	CHARVIEUX Marius	22 octobre	VIENNE Andrea	6 décembre
ADEMI Alba	19 septembre	MATONDO NTOTO Graciella		BUISSON Giulio	15 décembre
SELMANI Ari	20 septembre		25 octobre	BONFIGLIO LANTIERI Sofia	
LAVERRIERE Lény	22 septembre	CORREIA DE SOUSA JANEIRO DA			23 décembre
POIRIER Noah	22 septembre	CRUZ LOURENÇO RATAO Martim		ÇAKMAK Alya	26 décembre
DA COSTA Élinora	26 septembre		26 octobre	DESBAR Ilyana	31 décembre
SCHUMACHER Julia	26 septembre	RAGUENEAU Alix	27 octobre	GUECHI Nour	31 décembre
DURR RECHAIGUI Nathan		KHELLAS Kaym	29 octobre	JOLY Eden	7 janvier
	27 septembre	KHADRAOUI Malik	31 octobre	LEMMA Niama	7 janvier
DALLOULI NAIM Aya		ZAKHNINI Inaya	13 novembre	BENSAOULA Amary	15 janvier
	28 septembre	SACKO Aminata	20 novembre	TOMANKUPA Emrys	15 janvier
MIGLIORINI Livia	1 octobre	NUYTEN Sam	21 novembre	MICHEL Nicolas	17 janvier
AYROULET Tom	2 octobre	CARPENTIER Noham		MURAT Célestin	25 janvier
FONTYNE Théo	2 octobre		25 novembre	FAVRE Sara	26 janvier
SWARTVAGHER Norah	4 octobre	ISHAG YAHIA ISHAG Youssef		TISSERAND Mya	5 février
BOULLIF Assia	7 octobre		27 novembre	ROSCA ROSTAS Moise	11 février
TEISSONNIERES Lison	11 octobre	JOLIVET Loan	27 novembre	DESBIOLLES Mathieu	12 février
				TIRET ROLLAND Hugo	27 février

DÉCÈS : ILS NOUS ONT QUITTÉS.

UGOLINI Lucien	28 juillet	MOËNNE-LOCCOZ Jean-François		BETREMIEUX Marc	8 janvier
BLANCHET Jean-Claude			14 novembre	DESBIOLLES Monique	16 janvier
	17 septembre	BOUCLIER Gabrielle	19 novembre	LAVY Roger	16 janvier
HOREN Henriette	17 septembre	MATHIEU Michelle	21 novembre	LEGON Marcel	19 janvier
JAMAI Badr	24 septembre	GAVARD-COLENNY Jean		BOISIER Pierre	25 janvier
ROCH Marie	6 octobre		24 novembre	CHIUCH Josiane	25 janvier
BOUNIB Fetima	11 octobre	BRASIER Josiane	29 novembre	BURNIER Thérèse	30 janvier
SCARLINE Bernard	11 octobre	LIOTTA Léonida	5 décembre	LEMATTE René	2 février
GENCO Mario	12 octobre	WAGNER Marie-Luise		HENRIOUD Aimée	3 février
TRONCHET Louis	13 octobre		9 décembre	FERRARI Monique	5 février
CHAMOUX Jacques	18 octobre	SESTAC Noëlla	13 décembre	MIEUSSET Maurice	5 février
CHEVROT Guy	24 octobre	FRUGER Bernard	23 décembre	CHEVROT Didier	6 février
MAGLI Gilles	25 octobre	QUATTROCCHI Nikkita		VALLEAU Raymonde	7 février
KOBEL Alice	25 octobre		23 décembre	ELADAOUI Rachid	10 février
MEROUALI Mohammed		BALSAT Gabrielle	30 décembre	WARAKSA Alain	19 février
	29 octobre	PETITJEAN Colette	4 janvier	FONTAINE Jean-Pierre	23 février
TISSOT Marcel	1 novembre	ROY Madeleine	4 janvier	HANNON Philippe	29 février
TOLLANCE Julien	12 novembre	LE ROY André	7 janvier		
MORIANI Mathieu	13 novembre	ROD Willy	7 janvier		

MARIAGES : ILS SE SONT DIT « OUI ! »

ZEGHIB Kamelia et ZAHRAOUI Amine Samedi 2 septembre 2023	MERLIN Catherine et PERRISSIN-FABER Denis Samedi 2 mars 2024
LALLIARD Alicia et CAPORALE Thomas Samedi 2 septembre 2023	SARIMAN Parichaya et HUERTAS Florian Lundi 11 mars 2024
CAMPOY Lisa et IALLATEN Chams Samedi 2 septembre 2023	COLSON Christine et VAUDRON Armelle Vendredi 15 mars 2024
ZELLER Marilou et DIET Julien Samedi 30 septembre 2023	

EMPLOIS



Pierre-François VERDIER,
Directeur Général
des Services,
arrivé en janvier.



Marjorie BAJULAZ,
Directrice adjointe
de la médiathèque,
a repris ses fonctions
en décembre.



Nathalie MENAGER,
Coordinatrice
médicale du Centre
de Santé du Foron,
arrivée en janvier.



←
**La ville recrute
des profils variés !**

Postulez à nos offres
d'emplois sur :
www.larochesurforon.fr

ILS NOUS ONT REJOINTS !

Administratif :
Charline MICHON-LEMOUSY,
Pierre-François VERDIER et
Geneviève VUATTOUX

Technique :
Gaël SZCZEPANSKI

Médiathèque :
Marjorie BAJULAZ et Lucie CHATEL

Résidence seniors :
Hicham AIT BOUKTIR et
Armelle VAUDRON

**Petite enfance, éducation,
jeunesse :**
Célia BARBACHI, Noa BAUER,
Sanae BENSaid, Anne COUASNON,
Fernanda MAGALHAES SANTOS,
Emilie MARTY, Melissa MONNEY,
Catherine PICOT et Manon SCOTTO

Centre de Santé du Foron :
Emeline BEAUD, Roxane
DELANNOY, Blandine FOURNIER-
BIDOZ, Charlotte HERMAL,
Nathalie MENAGER, Christine
METRAL et Philippe MULLER

TRIBUNES

GROUPE MAJORITAIRE : LA ROCHE !

Chères Rochoises, chers Rochois,

Nous avons voté en ce début d'année un budget ambitieux, avec plus de 5 millions d'euros d'investissements.

D'abord sur la santé, avec l'ouverture du Centre de Santé du Foron et ses 4 médecins généralistes, mais aussi avec l'installation de Géocoeur, dispositif permettant d'intervenir rapidement en cas d'arrêt cardiaque et ainsi sauver des vies. La Roche est la première ville de la région à en être équipée !

Ensuite sur le sport, l'ADN de notre ville. En cette année olympique et paralympique, nous agissons pour augmenter la pratique sportive en modernisant nos équipements de la plaine des Sports, par l'éclairage LED des terrains de foot et de tennis, et en encourageant la rénovation du city-stade de la Balme, très fréquenté par nos jeunes.

Enfin, nous travaillons à l'amélioration de nos trajets du quotidien. Avec l'expérimentation du plan de circulation qui débute le 17 juillet, nous allons de l'avant pour fluidifier le trafic, sécuriser nos déplacements à pied, protéger les cyclistes et préserver le stationnement près des commerces. En 20 ans, tout le monde en a parlé, personne ne s'est saisi du sujet : nous le faisons !

Ce travail est fait avec vous. C'est lors des rencontres de quartier, qui ont lieu tous les mois, que nous avançons ensemble pour améliorer concrètement votre vie quotidienne. Nous pouvons aussi échanger lors des permanences tenues par vos élus, si vous avez un projet, une question ou une difficulté.

Échangeons ensemble sur Facebook **LA ROCHE !** et sur Instagram **@la.roche.2022 !**

GROUPE MINORITAIRE : LA ROCHE AUTREMENT

Le droit d'expression pour les groupes minoritaires est essentiel pour assurer la pluralité démocratique. Nous déplorons la mise à l'écart de nos tribunes dans une section marginale, avec une taille peu lisible et un nombre de caractères très restreint, limitant l'ouverture informative sur notre ville.

Notre avenir rochois est façonné par les choix budgétaires conduits par le Maire et son équipe. Nous saluons le budget pour la création de places en crèche et l'achat des locaux du centre de santé. Nous nous réjouissons de la disparition des dépenses liées au Vélodrome que nous avons contribué à stopper. Nous nous inquiétons des dépenses qui se destinent aux intérêts de quelques-un·es au détriment de l'intérêt général. Nous déplorons la générosité financière offerte aux institutions religieuses et privées alors que les restrictions budgétaires touchent principalement les services qui bénéficient à l'ensemble de la population. Les sujets environnementaux ne reçoivent pas une attention à la hauteur des enjeux. Les ratios d'endettement de la ville demeurent préoccupants et nous appelons depuis deux ans à un audit visant à maîtriser les risques.

Nous regrettons l'absence d'une vision claire et responsable pour nous sortir de cette situation difficile tout en veillant à la préservation des biens communs.

À l'instar du Vélodrome, l'opacité persiste sur le projet du CERN malgré les informations dont dispose le Maire.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à suivre nos publications sur **larocheautrement.org**, notre page Instagram ou Facebook.

GROUPE MINORITAIRE : LA ROCHE ENSEMBLE

Voici les raisons de notre abstention lors du vote du budget 2024.

Malgré des points positifs comme les dépenses liées à :

- La sécurité : enrobés, sécurisation des écoles, éclairage public et éclairage des passages piétons par des fluorescents (idée que nous avons proposée d'expérimenter en commission) ;
- La santé : le Centre de Santé et l'action « Nos Cœurs Rochois » (formation aux gestes de premiers secours).

En revanche, nous pointons du doigt des dépenses superflues telles que l'étude site patrimonial pour 41 000 € ou le projet de végétalisation du parvis de l'église pour plus de 32 000 € alors que la place a été complètement refaite il y a quelques années. N'existe-t-il pas d'autres espaces plus vieillissants qui auraient mérité un relooking ?

C'est sans compter l'augmentation de 20 % des charges du personnel soit + 1 085 328 € liée principalement au financement des salaires des personnels du Centre de Santé. Certes, un service supplémentaire est apporté mais profite-t-il réellement aux Rochois ? Combien de Rochois ont pu à ce jour bénéficier d'un nouveau médecin traitant ?

D'autres sujets n'avancent pas. Ainsi, qu'en est-il du basculement de la MJC vers une compétence intercommunale afin de partager avec les autres communes les frais de fonctionnement assurés à 95 % par notre ville pour seulement 50 % des adhérents ?

Enfin, un grand oublié de ce budget 2024 : la redynamisation du centre-ville et le soutien à nos commerçants, cœur et poumons de notre ville.

Pour nous joindre : **contact@la-roche-ensemble.fr**

INFOS PRATIQUES

Titre d'identité : prendre rendez-vous

Nous vous conseillons **d'anticiper vos demandes de carte d'identité et passeport** jusqu'à plusieurs mois à l'avance pour éviter les mauvaises surprises ! Pour un rendez-vous avec le service Population, réservez votre créneau en ligne directement sur notre page d'accueil : **www.larochesurforon.fr**



Nouveaux arrivants :

Si vous avez récemment emménagé à La Roche-sur-Foron, nous vous invitons à vous faire recenser auprès du service Population en mairie. Vous recevrez ainsi votre livret d'accueil, des informations pour vos démarches administratives et une invitation pour **participer au pot d'accueil des nouveaux Rochois**, qui a lieu en septembre.

Recensement des frontaliers :

Chaque année, le Département de la Haute-Savoie reçoit du canton de Genève une compensation financière pour les travailleurs frontaliers, dont une partie est reversée à la commune (Fonds de Rétrocession Genevois). Ainsi la ville recense toute personne **travaillant dans le canton de Genève et résidant à La Roche-sur-Foron**. Faites-vous connaître auprès du service Population ou réalisez votre déclaration en ligne : **madeclarationfrontalier.fr**

#LAROCHEAUCOEUR



Partagez vos plus beaux clichés de notre ville sur Facebook ou Instagram en utilisant le hashtag **#larocheaucœur** et retrouvez-les dans votre prochain magazine !



Direction le Plain Château ! Pour y accéder, faufilez-vous sous la porte Saint-Martin datant du XIIIe siècle et son beau magnolia en fleur.

Merci à **Coralie R-M.** pour la photo de jour et à **@Laura_befitcoaching** pour celle de nuit.



L'été en terrasse, on en profite !

Photo de Mehdy El Konnadi

@lpdb_photo



Incroyables aurores boréales le 10 mai au dessus de La Roche, aperçues en montant à Orange par **Christopher D.**

OURS

La Roche Ma Ville est un bulletin semestriel édité par :

Mairie de La Roche-sur-Foron,
Hôtel de ville - CS 10130 - 74800 La Roche-sur-Foron
04.50.25.90.00
www.larochesurforon.fr

Responsable traitement RGPD :
Mairie de La Roche-sur-Foron

Directeur de publication :
Pierrick DUCIMETIÈRE

Crédits photo :

Inès RAPOSO, Amélie PIETTE, Thibault PATIN, Tabula rasa Architecture, Gilles BERTRAND, Communauté de Communes du Pays Rochois, La BASE, Région Auvergne-Rhône-Alpes, FC Foron.

Conception et réalisation :
Théo LOMBARD
Amélie PIETTE
Coline CORBIN

Impression :
UBERTI JOURDAN
www.uberti Jourdan.fr
Tirage : 6 700 exemplaires

BUDGET

PRÉSENTATION DES PRINCIPALES ORIENTATIONS DU BUDGET 2024 EN FONCTIONNEMENT ET EN INVESTISSEMENT.



© Tabula rasa Architecture, maquette 3D de la future crèche, photo non-contractuelle.

La commune a voté son budget en avril, celui-ci a pour objectif de maîtriser les dépenses et d'investir dans les équipements publics.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 13,7 MILLIONS €

Les recettes de fonctionnement proviennent majoritairement : des impôts et taxes, des dotations, des subventions, des produits financiers et des ventes diverses.

Pas d'augmentation d'impôts en 2024.

Les parts communales de la taxe foncière et de la taxe d'habitation (sur les résidences secondaires) restent inchangées à La Roche-sur-Foron, et ce depuis 2015. Au vu du contexte économique global, le choix est fait, cette année encore, de ne pas augmenter les impôts.

De plus, l'ensemble des taux d'impôts à La Roche est inférieur à la moyenne départementale. Par exemple, la taxe foncière sur le non-bâti s'élève à 43,8 %, contre 68 % en moyenne sur le département.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 13,1 MILLIONS €

Dans le budget 2024, la globalité des dépenses de fonctionnement augmente de 12 % par rapport à 2023. Cette augmentation s'explique en partie par des dispositions législatives imposées aux communes (par exemple, indemnité de résidence de 3 %) et aussi par l'ouverture du centre de santé communal.

Un choix financier fort pour le Centre de Santé du Foron.

Le très attendu Centre de Santé du Foron a ouvert ses portes en janvier 2024, avec des locaux et du personnel pris en charge par la commune. Le budget retranscrit ainsi la volonté d'assurer aux Rochoises et aux Rochois un **accès facilité à la santé**.

centredesanteduforon.fr



Les dépenses de fonctionnement présentent également certaines économies grâce à la réorganisation des services et à des économies d'énergie.

171 000 € d'économies grâce à l'optimisation des emplois.

Les charges de personnel représentent moins de 48 % des dépenses de fonctionnement, une réorganisation interne permet à la fois une économie de fonctionnement estimée à 171 000 € mais aussi une optimisation du service public à destination de la population. La qualité du service public est ainsi maintenue par les 189 agents et leur engagement du quotidien.

Une baisse de 13 % des dépenses d'énergie.

Le budget marque une baisse significative des dépenses d'énergie par rapport au budget précédent, selon les estimations du SYANE (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique), ce qui représente une économie de plus de 100 000 €. La commune reste fortement mobilisée pour poursuivre la baisse de ses consommations de chauffage et d'électricité.

LES INVESTISSEMENTS 2024 : 5,1 MILLIONS €

Les dépenses d'investissement comprennent notamment : les dotations et réserves, le remboursement des emprunts et les opérations patrimoniales. Majoritairement, elles permettent de financer de nouveaux projets structurants pour notre ville.



© Tabula rasa Architecture, maquette 3D de la future crèche, photo non-contractuelle.

Des projets concrets pour l'année à venir :

- **La construction de la crèche et du RPE** (Relais Petite Enfance), sur le terrain cédé par Mme Colombu.
> 2,9 millions €
- En centre-ville, l'installation d'un **éclairage intelligent et économe**.
> 157 000 €

- **La sécurisation et la réfection des voiries** notamment pour les routes de Lavillat et d'Orange ainsi que pour l'aménagement du parking du Canada.

> 650 000 €

- **La sécurisation des écoles** et de leurs accès.

> 45 500 €



- **Des acquisitions foncières stratégiques** concernant les locaux du Centre de Santé du Foron, de l'îlot Grenette, du terrain Fetz (voir plan ci-contre) et de l'immeuble Bardoux (situé place de la République), pour rénover certains bâtiments et créer de nouveaux équipements publics.

> 508 000 €



CE QU'IL FAUT SAVOIR

**LE POINT SUR
LES ACTUALITÉS**



CQFS_ VOTRE VILLE AVANCE !

Retour sur trois projets menés à bien en ce début d'année, qui développe un cœur de ville animé, qui ouvre l'accès à la culture pour tous et qui offre une formation aux gestes qui sauvent.

#1_ Le déplacement du marché en centre-ville

Le déplacement du marché s'est déroulé sous un temps pluvieux le jeudi 22 février dernier. Les Rochois ont découvert, ou re-découvert pour certains, le marché sur les places de l'Hôtel de Ville, de la République, de la Grenette, sur le parking Clavel et dans la rue Carnot. Véritable institution à La Roche-sur-Foron, il réunit pas moins de 60 commerçants ambulants.

Le marché avait quitté le centre historique il y a plus de 30 ans pour s'installer sur le parking Andrevetan. La municipalité a souhaité le faire revenir au cœur de ville pour plusieurs raisons :

- bénéficier d'un cadre charmant, en animant plusieurs places ;
- retrouver une ambiance chaleureuse, propice à la rencontre et aux échanges, notamment grâce à des espaces plus larges pour flâner de stand en stand ;
- conforter le dynamisme commercial de la ville en rapprochant le marché des commerces ;
- libérer le parking Andrevetan pour avoir une meilleure visibilité et un accès plus simple aux places de stationnement disponibles.



Isabelle Belin Regard,
Conseillère municipale
déléguee : commerces
et marché

« Le marché hebdomadaire de La Roche, avec plus de 7 siècles d'existence, s'offre une nouvelle dynamique en reprenant place dans le centre-bourg de la commune. On y accède plus facilement, on flâne, on discute, on prend un verre en terrasse avec les amis rencontrés... C'est le plaisir d'aller au marché ! Après quelques mises au point, inhérentes à tout début d'installation, les avis sur la nouvelle localisation sont en grande majorité positifs, que ce soit de la part des commerçants non sédentaires et sédentaires, des usagers et des touristes. Aussi je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont œuvré à ce déplacement. »

La parole aux Rochois(es) : QUE PENSEZ-VOUS DU MARCHÉ ?

Maxime, 33 ans

« C'est très bien, c'est très vivant. Ça permet d'avoir une vie urbaine hyper intéressante. Ce sont des produits pour la plupart locaux et donc ça vaut le coup d'y faire un tour, enfin quand on peut le faire ! »

Morgane, 37 ans

« Je trouve qu'il y a plus d'espace pour circuler. On profite plus de La Roche que lorsque le marché était sur le parking, du coup c'est plus agréable ! »

Marie-José, 81 ans

« Ça change un petit peu, ça change les habitudes. Comme ça, on peut voir d'autres stands qu'on ne voyait pas tout le temps, parce qu'on passait un peu au même endroit quand c'était en ligne. Je viens régulièrement, je suis à la retraite et le marché est très agréable. »

#2_ Les Concerts de Poche : la culture pour tous

« Les Concerts de Poche » est une association qui a à cœur de créer du lien social entre les citoyens, les artistes et les institutions grâce à la musique classique, lyrique et aussi jazz. Depuis plus de 15 ans, elle amène les plus grands musiciens dans les campagnes, les quartiers et les écoles.

Pendant une semaine, l'association est intervenue auprès des écoliers de Champully sur le thème « France 1789 », autour des chansons révolutionnaires et contre-révolutionnaires avec des musiques de Balbastre, Grétry, Mozart, Gossec, Méhul... rappelant à quel point la musique est fédératrice. Ces ateliers ont abouti à une **création musicale collective** jouée par le baryton Arnaud Marzoratti et le panio-forte Daniel Isoir en première partie du concert qui a eu lieu à l'ENILV le 15 février dernier. Un véritable moment de partage avec les artistes !

Des ateliers supplémentaires se sont déroulés le 14 février dans nos structures culturelles municipales : à l'école de musique et à la médiathèque. Chaleureux, vivants et authentiques, ils permettent de porter un autre regard sur la musique classique.



Nadège Châtel,
Conseillère municipale
déléguee : vie associative
et politique culturelle

« Ce fut un plaisir d'avoir pu développer ce partenariat culturel permettant de désacraliser et rendre accessible à tous des moments uniques et des rencontres musicales. »

#3_ Nos Cœurs Rochois : sauvez des vies

Dans l'optique d'offrir l'opportunité à 100 % des Rochoises et Rochois (âgés de 10 ans et plus) de se former gratuitement aux gestes de premiers secours, la municipalité a mis en place l'initiative « **Nos Cœurs Rochois** ». Lancée en septembre 2023, de nombreux habitants de La Roche-sur-Foron ont déjà participé à la formation pour apprendre les Gestes Qui Sauvent. Puis, en février 2024, avait lieu la première formation dédiée aux commerçants ! Travaillant dans des établissements recevant du public, ils jouent un rôle primordial dans la chaîne de prise en charge des victimes. La rapidité d'intervention dans une situation d'urgence est en effet décisive pour **sauver des vies**.



« Former nos habitants gratuitement n'est pas seulement un investissement dans l'avenir, c'est une responsabilité partagée. Sauver des vies commence par donner à chacun les outils et les connaissances nécessaires pour agir. Ensemble, nous faisons plus que bâtir une commune dynamique : nous prenons soin de chaque vie qui la compose. »

Ne manquez pas cette opportunité de devenir un héros du quotidien ! **Inscrivez-vous en ligne :**



Marc Locatelli,
Maire-adjoint en charge de la santé



Patrice Jupille,
Conseiller municipal

CQFS_ PARLONS DE VOTRE QUARTIER

En 2024, depuis le 13 février et jusqu'au 10 décembre, tous les quartiers de La Roche-sur-Foron seront consultés avec les **Rencontres de Quartiers** ! Au total 10 rencontres auront lieu **avec le Maire, les élus** habitant ledit quartier et **les agents municipaux** qui seront à votre écoute afin de mieux connaître vos préoccupations et de pouvoir répondre à vos questions. Le rendez-vous est fixé en début de mois à 19h00 (voir détails ci-dessous).



Depuis février, 5 rencontres ont déjà eu lieu sur la commune et 5 autres sont à venir jusqu'à décembre !

Pour savoir quand a lieu la prochaine rencontre dans votre quartier, **consultez l'agenda et le plan** sur le site de la ville : www.larochesurforon.fr/evenements/



1^{ER} JUILLET
Les Afforêts–Victor Hugo
au vestiaire du foot

17 SEPTEMBRE
La Balme–Gare Ouest, à l'ENILV

15 OCTOBRE
Les Chères–Gare Est–Mallinjouid
à l'école Mallinjouid

12 NOVEMBRE
Pasteur, à l'école Le Buisson

10 DÉCEMBRE
Hyper-centre–Plain Château–
St Martin, à la salle Hélène Blanc

CQFS_ FLASH INFOS DU QUOTIDIEN

#1 — Villes et Villages Fleuris : La Roche conserve ses 3 fleurs !

En visite sur notre commune l'été dernier, le jury du label Villes et Villages Fleuris a découvert et évalué nos réalisations en termes d'aménagement et d'embellissement du cadre de vie. Le parc du Château de l'Echelle a séduit les jurés par sa vue remarquable sur la vallée de l'Arve et les massifs environnants. L'ensemble du travail du service des Espaces Verts a été apprécié et récompensé par cette confirmation de la 3^{ème} fleur.

La Roche avait acquis sa 1^{ère} fleur en 1997.



#2 — Les animations de l'été :

La Roche s'anime toute l'année ! En juillet-août : L'été au Plain Château, Zik'en Ville, Bluegrass in La Roche, puis les Quartiers en fête (les 6 juillet et 7 septembre) et enfin le pot d'accueil des nouveaux Rochois et le Village des Associations le 14 septembre. **Et bien d'autres !**



Ne manquez plus vos événements préférés, consultez le calendrier des animations.



#3 — La Roche, cité médiévale & festive

Cet été, vous ne pouvez pas passer à côté de notre sympathique cité médiévale avec l'Office de Tourisme.

Au programme, une plongée historique avec le masque de réalité virtuelle, l'Explor Games® et la balade guidée sur tablette, des visites jeu de piste « spécial » familles ou contées nocturnes, des activités de loisirs ludiques... et puis aussi 2 festivals musicaux !

Bienvenue à La Roche-sur-Foron !



#4 — La piscine a ouvert ses portes pour la saison 2024. L'Espace Aqualudique des Foron vous accueille jusqu'au 4 octobre.



#5 — Le bureau de poste de La Roche-sur-Foron modifie ses horaires d'ouverture à partir du 9 septembre 2024. Du lundi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 18h. Le samedi : 9h - 12h.



CQFS_ INTRAMUROS



L'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Pays Rochois se dote d'une **application mobile gratuite : IntraMuros**.

Accédez à des informations pratiques et de proximité, retrouvez toutes les actualités, découvrez les points d'intérêt et les bonnes adresses de la vie locale rochoise, sur votre téléphone !
Cette application permet aussi d'être informé en temps réel et alerté en cas de situations exceptionnelles.

Téléchargez IntraMuros dès maintenant sur Google Play ou l'Apple Store !

CQFS_ ATTENTION INCIVILITÉS

En vous promenant dans les rues de La Roche, il est probable, et malheureux, que vous en ayez déjà vu : des tags et graffitis. Le « tagueur » est généralement un noctambule qui va laisser sa signature, alors que le « graffeur » apparenté au street-art utilise le mur comme support de son expression artistique. D'après les constatations de la Police Municipale en avril, une vingtaine de tags a été recensée en seulement deux mois, pour les graffitis, leur nombre est en baisse.

Dans les deux cas, ces incivilités répétées ont un coût pour la collectivité. De nombreuses heures sont nécessaires aux agents des services techniques pour nettoyer ces inscriptions en plus d'un budget supplémentaire dédié aux peintures.

La ville porte systématiquement plainte contre X pour la dégradation des bâtiments, mais la difficulté réside dans le fait de prendre les auteurs en flagrant délit. Pour cela, la vidéo-protection est l'outil privilégié pour identifier les auteurs. Pour rappel, ils encourent une amende de 3 750 € assortie d'un travail d'intérêt général.

La vidéo-protection a été mise en place en 2018, afin de lutter contre les incivilités et d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Aujourd'hui, 78 caméras sont implantées sur la commune. En **2023**, les équipes de la Police Municipale ont visionné plus de **150 heures de vidéo**, ont mené plusieurs opérations de surveillance sur des secteurs spécifiques et ont ainsi **solutionné 78 délits**.



Pour la municipalité, **garder la ville propre** est bien sûr une préoccupation. Des actions de sensibilisation sont menées par les différents services municipaux autour des incivilités les plus souvent constatées : dépôts d'ordures sauvages, jets de détritus, déjections canines non ramassées... Pour conserver notre beau patrimoine bâti et nos espaces verts fleuris, il est nécessaire que chacun adopte un **comportement citoyen** !

CQFS_ CONNAISSEZ-VOUS LA BASE ?

La BASE fête tout juste ses deux ans d'ouverture mais connaissez-vous toutes ses activités ? Le collectif d'associations occupant l'ancienne caserne des pompiers vous présente son programme complet.

Alors, La BASE, c'est quoi ?

« La BASE est l'acronyme de « Base d'Action Sociale et Écologique ». Nous proposons un lieu de rassemblement d'initiatives citoyennes autour de la nécessaire transformation de notre société afin qu'elle soit plus juste, plus résiliente et respectueuse du vivant.

La BASE est un lieu pour faire germer des idées, proposer des activités afin de s'informer, se former et s'entraider, créer de la mobilisation citoyenne face aux enjeux sociétaux actuels.

Vous pourriez vivre ce genre de scénario :

Samedi matin, jour du **Repair café**, Anne amène son aspirateur qui fonctionne mal. Elle rencontre Alain qui est venu apporter son broyeur à végétaux pour le mettre à disposition de la communauté grâce à la **Pretothèque**. Elle croise aussi son amie Isabelle, qui est passée déposer des habits à la **gratifieria**, le « marché gratuit », afin de donner une deuxième vie à des objets plutôt que de les jeter ; certaines personnes défavorisées pourront se servir librement sans contrepartie.

La veille, son ami Thibaud était là avec elle pour récupérer leurs **paniers de légumes bio** proposés par l'**AMAP** et prendre un verre au **Bar associatif**, ils aiment y boire la bière issue de la brasserie locale. De plus, ce soir-là, la **Chorale** de chansons engagées de La BASE avait mis une super ambiance.

Thibaud était déjà passé ce vendredi après-midi pour déposer sa sœur, Françoise, pour participer à un **atelier couture**. Elle avait rencontré Yves qui était venu là pour un **atelier découverte du Qi Gong**. Il vient déjà au **yoga du rire** et il veut encore trouver une date dans son agenda pour la **Fresque du climat**.

Venez faire la fête avec nous le 29 juin pour encore mieux nous connaître et même, pourquoi pas, initier une activité ! »



Contact de l'association

Site web : labase-paysrochois.org

Facebook : **La BASE du Pays Rochois**

Mail : contact@labase-paysrochois.org

Adresse : **156, avenue Charles de Gaulle**



CQFS_ DU CÔTÉ DE NOS PARTENAIRES

Votre réseau de bus innove !

proxim iTi

Proxim iTi, votre service mobilité, travaille actuellement sur le concept de « bus agile ». Expérimenté à l'automne 2024, il consistera à combiner à la fois des arrêts fixes et d'autres sur demande, en s'appuyant sur une réserve de temps dédiée aux détours que cela peut induire. L'ensemble du dispositif sera relié à une centrale, afin d'activer automatiquement des navettes de délestage pour transporter les usagers si beaucoup d'arrêts sont demandés.



L'objectif ? Créer de nouveaux arrêts et mieux couvrir le territoire, notamment au niveau des hameaux ou zones d'activités non desservis à ce jour.

Les élus de Proxim iTi en déplacement à Aigle (Suisse) pour tester le concept innovant « Bus Agile ».

Des trésors dans votre jardin !

Saviez-vous que vous pouviez fabriquer votre propre broyat avec votre tondeuse ? Attention, il ne s'agit pas là d'abîmer votre tondeuse... qui n'est pas un broyeur ! Vous pouvez passer les petites branches (jusqu'à 1 cm de diamètre) sous la tondeuse pour obtenir un **broyat de qualité**. Ce broyat peut être utilisé de différentes manières : intégré au compost, utilisé en paillis, ou combiné aux déchets de tonte et aux feuilles mortes pour enrichir votre sol. Pour plus de conseils, consultez le guide « **Des trésors verts dans votre jardin** », disponible sur demande à l'accueil de la Communauté de Communes du Pays Rochois.



Nouvelles incitations en faveur du covoiturage

Le Pôle Métropolitain du Genevois Français et ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc) financent une nouvelle enveloppe de 326 000 € pour booster le covoiturage pour vos trajets du quotidien. En covoiturant sur l'application partenaire BlaBlaCar Daily :

- vous recevez une subvention, si vous êtes conducteur : jusqu'à 4 € par passager transporté !
- c'est gratuit, si vous êtes passager et circulez à l'intérieur du territoire financeur* (contribution de 1 € en dehors du territoire)
- votre retour est garanti en cas d'annulation du trajet par le conducteur.

Pour bénéficier de cette offre, il vous suffit d'entrer votre trajet dans l'application partenaire « Blablacar Daily ».



*Plus d'infos sur : covoiturage-leman.org

Vos déchets, comme vous ne les avez jamais vus !



Vous souhaitez visiter le **Centre d'Immersion Éducatif et Ludique (CIEL)** en famille ou entre amis ? Le SIVALOR ouvre ses portes aux particuliers avec des visites dédiées, tous les derniers mercredis du mois ! Le CIEL est **unique en Europe**, et vous permet de comprendre la gestion des déchets et le fonctionnement de notre Unité de Valorisation Énergétique dans **un mélange de sons, de lumières et d'interactivité**. Petits et grands découvrent ce que deviennent leurs poubelles, dans une visite gratuite d'1h45.

Les prochaines dates 2024 : les mercredis 31 juillet, 28 août et 25 septembre.

Réservez dès maintenant votre visite en ligne sur le site : www.sivalor.org/je-visite

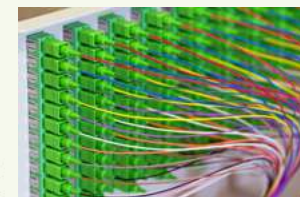


La couverture fibre optique des logements de La Roche-sur-Foron

En Haute-Savoie, le développement du réseau public fibre optique est géré par le Syane (Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique). Sur la commune, l'ouverture à la commercialisation de la fibre optique pour les particuliers est effective pour plus de 4 700 logements. Les premières ouvertures commerciales ont eu lieu en février 2021 et les travaux se poursuivent. À ce jour, plus de 1 800 logements sont raccordés. D'ici la fin du premier semestre 2026*, ce sont plus de 8 200 logements qui seront éligibles à la fibre optique.

Pour savoir si vous êtes éligible à la fibre, rendez-vous sur : fibre.syane.fr/eligibilite-de-mon-logement/

*planning prévisionnel



Le Conseil départemental investit pour la commune de La Roche-sur-Foron

Engagé fortement pour l'action sociale, le Conseil départemental s'est porté acquéreur d'une partie de l'ancien hôpital Andrevetan afin d'y installer les nouveaux locaux du Pôle Médico-Social qui permettront, avec près de 520m², d'offrir une haute qualité d'accueil pour les habitants du secteur du Pays Rochois. Le Conseil départemental mène également une politique ambitieuse pour les collèges et dans ce cadre, il est prévu la rénovation complète et l'extension du Collège des Allobroges afin d'apporter les meilleures conditions d'accueil possibles aux quelques 800 élèves concernés. Enfin, nous avons soutenu la première tranche de requalification de Rochexpo.



Visite de l'entreprise Ugitech (Ugine)

Être présent dans « La Roche Ma Ville », c'est dire aux acteurs économiques du territoire que nous les soutenons. C'est mettre à l'honneur la conception de l'entreprise que nous défendons : l'enracinement, la recherche du progrès et la production au cœur de nos territoires. Il y a un an, nous avons adopté un plan stratégique de relocalisation doté de 1,2 milliard d'euros. Gardons en tête que nos acteurs locaux sont nos meilleurs ambassadeurs : ils incarnent un esprit d'innovation, d'audace et de conquête qui fait toute notre fierté et la Région se doit d'être à leurs côtés.

Laurent WAUQUIEZ
Président de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

CQFS_ PORTRAIT D'UNE ROCHOISE : LE SPORT AU FÉMININ !

Rencontre avec Leila Agic, arbitre féminine licenciée au FC Foron qui fait la fierté de son club et de sa ville. Étudiante en STAPS la semaine, elle revient prendre le sifflet chaque week-end sur les terrains de la région.

> Bonjour Leila, quel est votre parcours sportif ?

J'ai commencé le football au FC Foron lorsque j'avais 7 ans. Je jouais milieu gauche au sein de l'équipe féminine mise en place par le club. L'an dernier, j'ai réussi mes examens pour devenir arbitre en niveau district et, depuis cette année, je suis arbitre en niveau Ligue, ce qui me permet d'arbitrer des matchs de niveau Régional 1. Et je suis parallèlement étudiante en STAPS afin de devenir coach sportif spécialisée dans l'entraînement et la préparation physique (et pourquoi pas arbitre professionnelle si l'occasion se présente !)

> Qu'est-ce que le FC Foron représente pour vous ?

C'est comme une deuxième famille ! Je suis Rochoise depuis toujours et c'est le club dans lequel j'ai grandi. Plusieurs clubs du territoire m'ont fait des propositions pour les rejoindre, mais j'ai toujours refusé, car le FC Foron est mon club de cœur. Je remercie tous ses membres et ses bénévoles qui font vivre le football à La Roche. C'est grâce à ce club que j'ai pu atteindre mon niveau et obtenir ce qui est sans doute ma plus grande fierté : mon accession à l'arbitrage en niveau Ligue.

> Est-ce difficile d'être une fille arbitre dans le football ?

Il est vrai que le football est encore un monde d'hommes. J'ai été la seule fille sur les photos du club pendant longtemps, mais cela s'est toujours très bien passé. De plus en plus de filles sont présentes sur les terrains, et c'est une bonne chose. Au FC Foron, toutes les filles sont les bienvenues, car nous avons l'ambition de structurer une grosse équipe féminine. Les filles pratiquent de nombreux sports, alors pourquoi pas le foot ?

> Si vous aviez un conseil à donner à une jeune fille qui souhaite arbitrer...

Surtout, ne pas avoir peur de se lancer. Il faut être soi-même, se donner au maximum et être la meilleure sur le terrain.



> Contact de l'association :

Site web : www.fcforon.fr

Facebook :

Football Club du Foron

Instagram : [@fcforon](https://www.instagram.com/fcforon)

CQFS_ À VOTRE SERVICE ! #2

Afin de mieux vous faire connaître les différentes activités de la Mairie, nous vous proposons une **série de présentation et d'immersion au sein des services** ! Avec la belle saison qui arrive nous découvrons dans ce deuxième numéro trois autres branches des Services Techniques.

Les activités du pôle Services Techniques se répartissent en 5 branches : **Bâtiment & entretien ; Espaces Verts ; Festivités ; Propreté ; Voirie & réseaux**. Ils travaillent au quotidien pour améliorer votre qualité de vie et votre sécurité.

• Focus : Propreté et Voirie & réseaux

Ces deux services travaillent en grande collaboration pour s'assurer de **garder la ville bien entretenue et propre**. Ils traitent les demandes selon leur niveau d'urgence et essayent toujours d'y répondre avec efficacité et réactivité.



Mots clés :

anticipation, rapidité et efficacité

Les missions s'articulent autour de trois grandes étapes : le contrôle, l'entretien et le nettoyage. Cela concerne l'ensemble des voiries (trottoirs, routes, fossés, parkings, places...), les panneaux de signalisation, les cours d'écoles, le mobilier urbain, les sanitaires publics et les points de collecte d'ordures en ville et sur le coteau.

Le service Propreté adapte ses horaires avec une période hivernale plus calme et une **période estivale plus animée** et donc plus conséquente. Les grands événements qui rythment notre ville sont des temps forts pour l'équipe !

• Focus : Espaces Verts

L'équipe est composée de 10 agents qui s'occupent à la fois de l'entretien courant des espaces verts mais aussi de l'entretien des espaces sportifs, des aires de jeux et des cimetières. Ils ont à cœur **d'embellir la commune tout en préservant la biodiversité** par la mise en place de méthodes respectueuses de l'environnement, comme **l'arrêt total des engrais chimiques** et un arrosage raisonné sur le terrain de foot en 2024.

Le service s'occupe aussi en grande partie de sa propre production florale dans la serre municipale : plus de 20 000 plantes produites chaque année !



Le service travaille **au rythme des saisons** pour proposer de belles thématiques fleuries :

- Le printemps est intensif et débute avec la plantation des massifs printaniers en mars, le démarrage des tailles et des tontes, en particulier sur le terrain de foot ;
- L'activité atteint son pic en mai-juin avec la plantation des fleurs d'été, les activités de désherbage et d'arrosage et la poursuite des tontes et des tailles ;
- Enfin en automne ont lieu l'arrachage des fleurs d'été, la plantation des bulbes de printemps et la plantation de plantes vivaces.

Chiffres clés :

- 10 agents Espaces Verts
- 12 000 bulbes plantés par an
- + 230 variétés de plantes à découvrir
- + 1 000 arbres en milieu urbain





devenez
bénévole !

édition
2024

VILLAGE DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 14 SEPTEMBRE
10H-18H • ESPACE
DOMINIQUE PERROT



PLUS DE 50 ASSOCIATIONS
VOUS Y ATTENDENT !



la roche sur foron
CITÉ MÉDIÉVALE AU CŒUR DES ALPES



J'AIME MA VILLE

**La Roche-sur-Foron... qu'est-ce que votre ville vous évoque ?
Un dessin, un souvenir, un poème, une photo, une mélodie ?**

Utilisez le cadre ci-dessous et retournez-le en mairie d'ici au **14 septembre 2024** pour participer au concours « **Les Rochois ont du talent** ». Le format est libre et tout le monde peut participer ! Les meilleurs résultats seront publiés dans le prochain magazine La Roche Ma Ville #4.

Nom et prénom :

Âge :

Où me contacter
en cas de sélection :



Déposez votre création en mairie ou
retournez la par courrier au :
Service communication
1, place de l'Hôtel de Ville,
74800 La Roche-sur-Foron.

Mon stationnement garanti

Le nombre de places reste identique dans le centre-ville ! Les parkings conservent la totalité de leurs stationnements disponibles.
Zoom sur l'accès aux principaux parkings !

15. Fluidifier l'accès au parking Andrevetan.

Aujourd'hui, les entrées et sorties du parking Andrevetan incitent à couper les voies de circulation, ce qui crée des embouteillages. Une **interdiction de tourner à gauche** sera inscrite sur l'axe Andrevetan et pour accéder au parking, il suffira de faire le tour du giratoire Candelo.

16. Une sortie facilitée pour les véhicules parking Clavel.

Aujourd'hui, il est difficile de sortir du parking Clavel qui jouxte la Mairie. Pour partir vers le Pont Neuf, il faut couper la rue Andrevetan, très circulante ; et pour partir vers le giratoire Candelo, il faut faire un demi-tour qui empiète sur la voie en sens contraire. **Le sens de circulation du parking Clavel sera donc inversé.** Avec la sortie de l'autre côté, il suffit de rejoindre le giratoire de Candelo pour accéder à toutes les directions !

17. Éviter aux véhicules d'entrer dans une impasse place de la République.

La place de la République devient un sens unique. Cela permet d'éviter des demi-tours difficiles lorsque le parking est plein.



18. Un sens de circulation inversé sur le parking des Afforêts.

L'avenue Charles de Gaulle devenant un sens unique descendant à partir de la rue de la Pierre d'Angeroux, **le sens de circulation sur le parking des Afforêts sera inversé.** Il s'agit du parking à proximité du Centre de Santé du Foron. Cela permet aux bus scolaires d'avoir un large espace pour rejoindre la gare routière du collège des Allobroges.



DOSSIER



ROULEZ LA ROCHE ! L'EXPÉRIMENTATION DU NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION DÉBUTE CET ÉTÉ !



Avec **ROULEZ LA ROCHE !**, la municipalité propose un plan de circulation optimisé pour faciliter les déplacements du quotidien de chaque usager.

Fluidifier la circulation, préserver le stationnement disponible et protéger les piétons : découvrez dans ce dossier tout le détail des aménagements expérimentés à partir du mercredi 17 juillet 2024.

Suivez le guide !

ROULEZ LA ROCHE !

Depuis le début des années 2000, de nombreuses études de circulation ont été commandées par la commune mais n'ont jamais abouti.

La municipalité a donc décidé d'expérimenter un nouveau plan de circulation optimisé à partir de juillet 2024, pendant les congés estivaux, afin de permettre à chacun de se familiariser avec les changements lors d'une période de circulation plus calme.

POURQUOI ?

Le nouveau plan de circulation a le triple objectif de :

- **garantir des déplacements fluides** pour les voitures, motos, scooters et vélos ;
- **créer des espaces sécurisés pour les piétons** ;
- **maintenir des places de stationnement près des commerces** du centre-ville.

→ RÉDUIRE LES EMBOUTEILLAGES

Le trafic automobile est en hausse sur la commune. Près de 10 000 véhicules traversent chaque jour la ville en empruntant la rue centrale Andrevetan. Les nombreux croisements de voies créent aujourd'hui des embouteillages, particulièrement aux heures de pointe comme lors de la sortie des écoles.

→ SÉCURISER LES PIÉTONS

Parallèlement, la demande est forte d'avoir des espaces pour les piétons plus **agréables**, plus **larges** et plus **sécurisés**. Une ville qui facilite les cheminements piétons, c'est une ville dans laquelle :

- les habitants peuvent déambuler en toute tranquillité et flâner d'un commerce à l'autre,
- les poussettes peuvent se croiser sur le trottoir,
- les écoliers sont protégés, éloignés des voitures.

→ PRÉSERVER LE STATIONNEMENT

Le nouveau plan de circulation ne supprime aucune place de stationnement. L'accès à nos commerces et à nos services du centre-ville reste inchangé.



QUAND ?

L'expérimentation débute le **mercredi 17 juillet 2024**, pour une durée de 6 mois, avec des aménagements provisoires. **Ces aménagements seront pérennisés si l'expérimentation est concluante.**



OÙ ?

L'expérimentation concerne les secteurs du **centre-ville**, celui de la **Gare** ainsi que certaines liaisons du quartier Broÿs. Tous les détails se retrouvent à l'intérieur de ce dépliant.



Sylvie Sermondadaz,
Maire-adjointe en charge
des mobilités

LE MOT DE L'ÉLUE :

« Après 20 ans de tergiversations, ça y est, La Roche-sur-Foron se dote enfin d'un plan de circulation fluide et utile ! Tout au long de l'expérimentation, nous resterons à l'écoute des habitants et nous dresserons le bilan en commun. Je tiens à remercier les agents de la Ville pour leur travail et leur professionnalisme, toujours au service des Rochoises et des Rochois. »



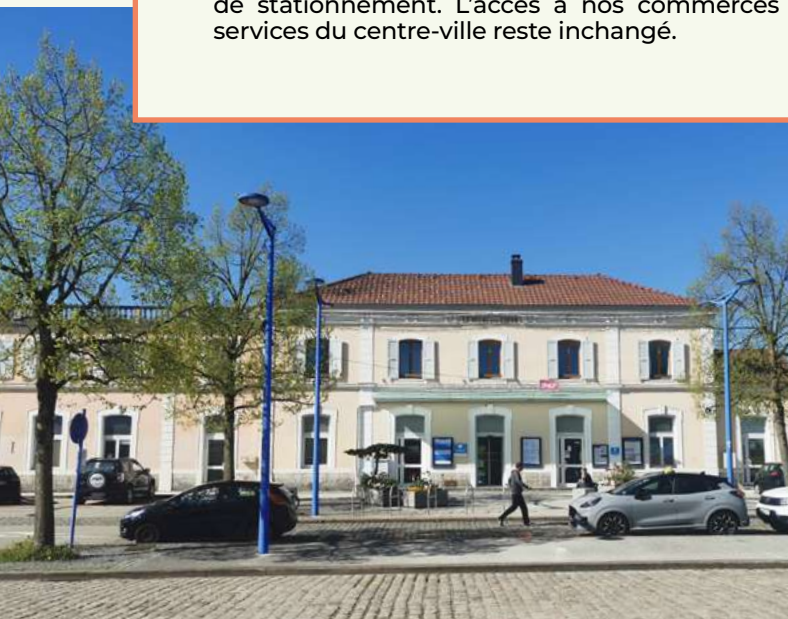
SUPPRIMER TOUTES LES PRIORITÉS À DROITE.

Les carrefours avec une priorité à droite sont fortement accidentogènes. Dans le cadre de l'expérimentation, toutes les priorités à droite seront remplacées par des cédez-le-passage ou par des stop.



UNE ZONE 30 ÉLARGIE.

La Zone 30 du centre-ville sera étendue et commencera dès le passage de la voie ferrée via le passage à niveau et le pont de l'avenue de la Libération. Cela permet de favoriser la cohabitation entre les différents usagers de la route.



Vous souhaitez en savoir plus ?

Nous mettons en place une **permanence numérique** pour répondre à vos questions. Envoyez-nous vos messages sur :

 **Facebook**
La Roche-sur-Foron

 **Instagram**
@larochesurforon.official

 **E-mail**
mairie@larochesurforon.fr

Roulez
La Roche !
#mobilité



L'avenue Jean Jaurès devenant un sens unique montant, cela permet de dégager de la place pour créer un espace plus large pour les piétons et ainsi **sécuriser la sortie des centaines de collégiens** de Sainte-Marie.

La rue du Président Faure devenant un sens unique montant, cela permet de créer des espaces sécurisés et élargis pour les piétons. Cette rue est aujourd'hui si étroite que les trottoirs ont disparu au profit de la circulation automobile. **La continuité piétonne sera ainsi assurée.**



Le faubourg Saint-Bernard devenant un sens unique descendant, cela permet de créer une zone sécurisée reliant la rue Andrevetan et la rue du Pont Neuf pour les piétons. Aujourd'hui, la traversée est étroite et n'est pas accessible à tous car il est nécessaire d'emprunter un escalier. Dorénavant, un passage large permettra aux piétons et aux poussettes de **traverser en toute sécurité** ! Un **nouveau passage piéton est aussi créé en haut de la rue Perrine**, pour sécuriser les nombreuses traversées piétonnes existantes.

Une **zone de rencontre** est créée, elle englobera l'ensemble des voies de notre centre-ville historique. Elle permettra de **faire cohabiter de manière apaisée les piétons et les véhicules** dans des rues étroites, qui ne bénéficient pas systématiquement de trottoirs.

Les entrées de cette zone de rencontre sont : la rue Carnot, la place de la Grenette et la rampe des Tanneries. Elles seront signalées via le panneau ci-dessous.



C'est un ensemble de voies, en agglomération, qui constitue une zone affectée à la circulation de tous les usagers.

La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

Les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les cycles et les véhicules motorisés, comme c'est le cas actuellement sur la place de l'église.

5. La rue du Président Faure devient un sens unique montant. Cette rue, étroite, est aujourd'hui difficile pour le croisement des véhicules. De plus, le haut de la rue n'a pas de trottoirs. Le sens unique permet donc de créer des cheminements piétons sécurisés et élargis.

7. L'avenue de la Gare devient un sens unique descendant, à partir de la sortie du parking de la Gare. Pour quitter le parking, il sera toujours possible de tourner à gauche en direction de l'avenue Lucien Bannard ou à droite vers le centre-ville.

La rue Sœur Jeanne Antide Thouret reste un sens unique descendant.



8. Le faubourg Saint-Bernard devient un sens unique descendant. Cela permet d'éviter les embouteillages aujourd'hui constatés sur le Pont Neuf, dus aux véhicules qui patientent puis coupent la circulation pour emprunter le faubourg Saint-Bernard en montant. Cela permet également de créer un passage piéton sécurisé pour tous.

9. La rue des Charmettes devient un sens unique montant. Cela permet d'**apaiser la circulation** sur une route étroite située au cœur d'un secteur résidentiel. Cela permet également d'empêcher de court-circuiter l'avenue Pasteur, réflexe de nombreux véhicules en cas d'embouteillages sur cette voie, mais qui complique la circulation sur le giratoire du Pont Neuf.

10. La rue de la Concorde devient un sens unique montant.
Cela permet de sécuriser la circulation sur cette route étroite dans un quartier résidentiel.



Tl. L'avenue Jean Jaurès devient un sens unique montant. Cela permet de supprimer un carrefour accidentogène dû à la faible visibilité pour traverser les voies et les embouteillages liés à ce **nœud de circulation**. Désormais, pour emprunter l'avenue Jean Jaurès, il faudra faire le tour du giratoire Candelo, afin d'éviter un cisaillement de la circulation.

12. La rue de la Pierre d'Angeroux devient un sens unique descendant. Cela permet d'assurer la continuité du transit automobile, du fait de l'inversion du sens de circulation avenue Jean Jaures.

13. L'avenue Charles de Gaulle devient un sens unique descendant, à partir du croisement avec la rue de la Pierre d'Angeroux. Cela permet de créer un second accès au centre-ville avec le faubourg Saint-Bernard. Le temps de l'expérimentation, la circulation des véhicules de plus de 3,5 tonnes sera interdite à partir du parking des Afforêts. Les véhicules longs, bus compris, ne peuvent en effet pas assurer leur rotation dans le giratoire Candelo.



La rue Carnot, la place de la République, la place de l'Église et la rue Perrine voient leurs sens uniques inversés. Cela permet de créer une boucle de circulation fluide dans l'hyper-centre en conservant deux voies d'entrée (rue Carnot et place de la Grenette) et deux voies de sortie (rue Perrine et faubourg Saint-Martin).

De plus, **la place de la République qui devient un sens unique**, depuis la place de l'Hôtel de Ville vers l'église, permet d'éviter aux véhicules cherchant un stationnement de s'engager dans une impasse, dont l'espace de retournement est très limité, comme c'est le cas aujourd'hui.

Les options de stationnement sont conservées et l'accès aux commerces et services dans ces rues reste aussi facile.



Le nouveau plan de circulation n'aura pas d'impact sur les livraisons, dans la mesure où toutes les rues de la ville restent accessibles aux véhicules de livraison. Seul l'itinéraire pour rejoindre le commerce pourra différer.

LA ROCHE MA VILLE

**Profitez de l'été
au cœur de La Roche !
Au programme :
festivités, concerts,
animations sportives...
Et découvrez le nouveau
plan de circulation pour
vous déplacer plus
sereinement.**

**Restez connectés
pour tout savoir sur
les nouveautés et les
événements qui
animent notre ville !**



www.larochesurforon.fr



La Roche-sur-Foron



@larochesurforon.official



Ville de La Roche-sur-Foron

#3

